

Ce n'est malheureusement pas nouveau, mais ce n'est toujours pas acceptable. Mi-janvier 2020, des camarades en grève et dans l'action se sont vu remettre de la part de leur direction locale des lettres de menaces suite à une action sur un site. Après la Haute-Garonne, Paris, etc, voici donc le tour de l'Isère.

Les camarades y ont mené une grève reconductible exemplaire depuis le 5 décembre 2019 pour le retrait de la réforme rétrograde des retraites, pour la défense des services publics et de la DGFIP (abandon du plan Darmanin).

C'est bien leur détermination qui gène notre administration. Pour elle, comme pour le gouvernement, rien ne devrait dépasser, les travailleurs et les travailleuses devraient se taire, même face à des réformes des plus anti-sociales !

Soutien de la population au mouvement social qui s'amplifie, manifestations, actions et grèves qui s'enchaînent, camouflé au gouvernement de la part du Conseil d'État et des caisses de retraites : face à un gouvernement qui reste sourd aux revendications d'une très large majorité de la population, la vraie démocratie c'est le force de ce mouvement social historique !

Les violences policières comme l'autoritarisme institutionnel (menaces de recours aux ordonnances, condamnation injuste et disproportionnée de l'Union Départementale de l'Allier, par exemple), tout comme les intimidations d'une part de notre hiérarchie n'y changeront rien. Bien au contraire !

Dans la même ligne, la DG cherche à étouffer la contestation en touchant brutalement au porte-monnaie. Elle s'est contentée, du bout des doigts, de permettre la possibilité aux directions locales d'adapter l'application de la loi Fonction Publique sur le prélèvement des jours de grève uniquement au regard de « situations particulières ». Chantage ?

Notre meilleure réponse est d'être mobilisés massivement et en grève toutes et tous ensemble, en même temps !

La CGT Finances Publiques condamne toute dérive autoritaire de la part du gouvernement et de notre hiérarchie. Les seuls responsables du conflit social sont ceux qui n'écoutent pas les revendications de la population.

C'est pourquoi, pour la CGT Finances Publiques, les agents grévistes étaient, sont et seront légitimes pour bénéficier dans tous les départements d'un étalement des jours de grève (pratiqué régulièrement par notre administration dans de précédents conflits). De plus, toute mesure d'intimidation à leur encontre doit être stoppée.

fichiers: Télécharger tract_intimidations.pdf (377.36 Ko)

Public: Infos / actions
Libertés syndicales

Leave this field blank